

## Un oratoire du x<sup>e</sup> siècle sur le site du Rocher du Vieux-Château à Pont-de-Bonne (Lg.)

EMMANUEL DELYE & GUILLAUME WYMMERSCH

Le site archéologique du Rocher du Vieux-Château à Pont-de-Bonne (Modave) est localisé au sommet d'un éperon rocheux calcaire dominant la vallée encaissée du Hoyoux, rivière tumultueuse qui se jette à Huy à environ 8 km en aval. L'éperon est naturellement défendu par des falaises et des à-pics rocheux sur trois de ses côtés. À l'est, l'éperon se rétrécit avant de s'ouvrir sur la plaine en direction de Limet. C'est à cet endroit qu'un premier rempart de type *murus gallicus* fut construit à la fin du second âge du fer (La Tène final) et reconstruit dans le courant du x<sup>e</sup> siècle, délimitant ainsi une surface protégée de 4 hectares.

Depuis 2006, les fouilles entreprises par le Cercle archéologique Hesbaye-Condruz ont permis d'étudier l'architecture du rempart oriental et de ses portes (DELYE [dir.] 2016), des surfaces situées derrière ce rempart (DELYE *et al.* 2018) ainsi que l'architecture du rempart occidental et de sa porte (DELYE *et al.* 2017). Ces deux dernières années (2018 et 2019), nous nous sommes concentrés sur l'étude d'un grand tas de pierres situé au centre du plateau (zone 17, superficie : 300 m<sup>2</sup>), approximativement à mi-distance entre les portes des remparts. L'action dévastatrice d'un détectoriste peu scrupuleux avait fait apparaître un mur en maçonnerie à la chaux.

Rapidement, sous quelques centimètres d'humus, apparut un ensemble de murs dessinant le plan complet d'un petit édifice religieux orienté à 45° au nord. Il s'agit d'un oratoire mononef (9,70 m x 7,5 m *extra-muros* ; épaisseur des murs : 0,6 m) à chœur rétréci (4,64 m x 5,05 m *extra-muros* ; épaisseur des murs : 0,50 m) et chevet plat. Au milieu du chevet est présente une petite abside (2,10 m de largeur pour une profondeur de 1,50 m *extra-muros* ; épaisseur du mur : 0,40 m) dont la fonction, de par sa taille, n'est pas connue (armoire liturgique, puits à lumière...). La base de la fondation de l'abside est bloquée par une couronne de pierres calcaires liée au mortier de chaux dont l'épaisseur varie entre 0,20 et 0,25 m. Un massif de maçonnerie, de 1 m de côté, situé dans le chœur à 0,80 m du mur du chevet, constitue la fondation de l'autel.

Les murs découverts sont pour l'essentiel les restes des fondations de l'édifice. Ils sont installés dans un réseau de tranchées préalablement creusées dans le substrat et atteignant régulièrement la roche en place (1,15 à 1,70 m de largeur pour une profondeur oscillant entre 0,30 et 0,45 m). Les murs de fondation sont construits par l'assemblage de gros blocs de calcaire bruts et de plaquettes de grès liés au mortier de chaux. Par endroits, des têtes de roche, trop

difficiles à enlever, ont été conservées dans les tranchées et ont servi d'assise à la fondation ou à l'élévation. Les tranchées de fondation ont par la suite été remblayées par le substrat mélangé de mortier de chaux.

Peu d'éléments en élévation ont été conservés, ce qui empêche, par exemple, de situer l'accès à l'édifice. On pourrait éventuellement le localiser au milieu du gouttereau nord de la nef, là où les matériaux ont été récupérés jusqu'à la roche. Une pierre de taille aurait pu y être présente. La communication entre la nef et le chœur est par contre bien lisible avec la conservation en élévation de plusieurs assises du pied droit septentrional. Sur une partie du mur gouttereau nord du chœur est conservée une assise en *opus spicatum*.

Les niveaux de sols ne sont pas conservés. Le relevé altimétrique des têtes de roche, aussi bien dans la nef que dans le chœur ainsi que le sommet du mur de refend entre la nef et le chœur, montre qu'il existait une marche entre les deux pièces de l'oratoire. Il en va de même pour l'abside dont le sol était plus haut que celui du chœur. La présence de quelques clous de bardeau dans les éboulis plaide pour une couverture en bois de l'édifice. Il n'y a pas de trace d'incendie.

Un mobilier céramique relativement important (852 fragments pour 5,6 kg) a été exhumé lors de la fouille, aussi bien dans le substrat et dans l'humus que dans les tranchées de fondation. Les remontages réalisés entre les comblements des tranchées de fondation et le substrat montrent que ce matériel était déjà présent avant l'édification de l'oratoire. Il s'agit principalement de pots à cuire et d'éuelles carénées pré-andennais. Aucun tesson Andenne I ne fut trouvé. Cet ensemble est daté du x<sup>e</sup> siècle. Du matériel céramique plus récent (cruche Andenne IIIa, marmite tripode, *crameu*, grès de Raeren...) contenu dans l'horizon humifère est à mettre en relation avec des épisodes de récupération de matériaux dès le début du xiv<sup>e</sup> siècle.

L'oratoire de Pont-de-Bonne, érigé en une seule phase de construction, présente un plan relativement simple et s'apparente aux églises et chapelles rurales condruziennes des x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles. Elle conserve néanmoins une particularité absente des autres édifices à savoir une abside centrée sur le chevet oriental. Aucune transformation n'est visible et l'absence de céramique Andenne I montre que cet édifice n'a pas fonctionné longtemps. Aucune sépulture n'a été dégagée ni dans l'édifice ni aux alentours immédiats.

## Bibliographie

DELYE E., GAUTIER A., DE LONGUEVILLE S., LUCON Y., MARTIN F. & SCHAUS A., 2018, Premiers résultats de la fouille de l'intérieur de la fortification du *Rocher du Vieux-Château* à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique), in : *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXXIII, Amay, p. 143-173.

DELYE E., BOLLAND FR., SCHAUS A., STOCK S., FRANKINET PH. & DÉSSERT R., 2017, Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2016 sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne, in : *Chronique de l'archéologie wallonne*, 25, Namur, p. 107-108.

DELYE E. (dir.), 2016, *Les fortifications celtique et carolingienne du Rocher du Vieux-Château à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique)*, in : (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, XXXII), Amay, p. 1-164.

## Morlanwelz, premiers résultats des investigations archéologiques préalables à la restauration du « Fer à Cheval » dans le parc de Mariemont (Hf)

MARIE DEMELENNE & MICHÈLE DOSOGNE

En novembre et décembre 2018, une intervention archéologique a été menée conjointement par le Musée royal de Mariemont et l'AWaP dans le parc de Mariemont à Morlanwelz (DEMELENNE & DOSOGNE 2019). Aujourd'hui réduit à une quarantaine d'hectares, ce parc arboré reconnu patrimoine exceptionnel de Wallonie est le vestige d'un domaine royal et impérial autrefois jusqu'à douze fois plus étendu, dont les origines remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. À l'époque, Marie de Hongrie y fait ériger un pavillon de chasse qui sera réaménagé et déployé sous les archiducs Albert et Isabelle au siècle suivant.

En 1749, sous le régime autrichien, Charles de Lorraine est nommé Gouverneur général des Pays-Bas. Appréciant Mariemont, il investit le domaine et fait reconstruire une partie du château. En 1766, un nouvel architecte de la cour est nommé : Laurent-Benoît Dewez. Il imprime sa marque à Mariemont entre autres en amplifiant l'aspect majestueux du corps de logis. L'intervention de l'architecte ne se limite pas aux bâtiments. Il soumet plusieurs projets de réaménagement des jardins au nord et au sud du château qui doivent en constituer l'écrin idéal.

Au sud du domaine, dans l'axe du corps de logis, la création d'une entrée monumentale est projetée dès 1776 en bordure des jardins existants, à la transition avec le parc. Afin de racheter un dénivelé de 7 m environ, ce projet prévoit la construction d'un escalier monumental à double rampe convergente, le Fer à Cheval. La double rampe présente en son centre une loggia sur trois travées dont le toit plat sert de belvédère. De part et d'autre, un talus engazonné en gradins rachète la différence de niveau. Du Fer à Cheval, seul un projet d'élévation est conservé dans le Fonds Dewez aux AGR. La construction commence en 1778, sous la direction du successeur de Dewez, Louis-Joseph Montoyer. Dès la fin du siècle, les troubles révolutionnaires et les pillages qui

s'ensuivent endommagent sérieusement le domaine laissé à l'abandon. Les terrains nationalisés sont acquis dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle par une famille d'entrepreneurs et industriels locaux, les Warocqué. Le dernier de la lignée, Raoul, féru d'art et d'antiquités, intègre les ruines du palais de Charles de Lorraine dans son parc paysager en 1893, en vue de les remettre en valeur après restauration (DUQUENNE 2014, 276-280).

Situé en contrebas du domaine actuel, le Fer à Cheval est le premier vestige perceptible du passé prestigieux de Mariemont en pénétrant dans le parc par le sud. Dans un état de délabrement avancé, la double rampe et la loggia sont l'objet depuis 2015 d'un projet de restauration par le bureau d'architectes Coster et Van den Eynde, sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, propriétaire du domaine.

Dans le cadre d'une procédure de Certificat de patrimoine, une intervention archéologique a été planifiée en tant qu'étude préalable. Avant l'intervention, les vestiges étaient considérés comme ceux de l'aménagement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, simplement intégrés un siècle plus tard par Raoul Warocqué au sein de sa propriété. Le caractère relativement récent du monument et sa situation dans un jardin, le cadre particulier dans lequel il a été érigé, dans un domaine impérial réputé privilégié en termes de sources documentaires, la qualité du commanditaire Charles de Lorraine, la renommée du concepteur Laurent-Benoît Dewez, de même que l'importance de son propriétaire au XIX<sup>e</sup> siècle, Raoul Warocqué auraient pu conduire à sous-estimer la nécessité d'une intervention archéologique. Les efforts conjoints des parties prenantes, convaincues de l'intérêt d'une fouille, ont permis de mettre au jour des données inédites et insoupçonnées, que l'examen minutieux tant des archives que de l'iconographie, pourtant abondantes, n'avaient même pas permis d'envisager.